



S'ENGAGER ET ÉVOLUER

EMBRASSER LA CROISSANCE
EN 2023 ET AU-DELÀ

TABLE DES MATIÈRES

- 1 RÔLE DE L'ORDRE
- 2 MESSAGE COMMUN
- 4 PORTRAIT DES PERSONNES INSCRITES DE L'ORDRE
- 5 LIAISONS COMMUNAUTAIRES
- 8 CONSEIL DE L'ORDRE
- 9 STATISTIQUES DE PROTECTION DU PUBLIC
- 10 ÉTATS FINANCIERS

RÔLE DE PROTECTION DU PUBLIC DE L'ORDRE

Le mandat de l'Ordre est de protéger le public contre les personnes non qualifiées, incompétentes et inaptes à exercer la profession. Voici les mesures que prend l'Ordre pour s'acquitter de son mandat :

Fixer des exigences d'admission afin de s'assurer que seules les personnes ayant suivi une formation spécialisée particulière peuvent s'inscrire à l'Ordre.

Déterminer le contenu du Code de déontologie et des Normes d'exercice, le mettre à jour et s'assurer que les personnes inscrites le respectent.

Maintenir un tableau en ligne de tous les travailleuses et travailleurs sociaux inscrits (TSI) et techniciennes et techniciens en travail social inscrits (TTSI) en Ontario.

Exiger que les personnes inscrites participent à un apprentissage continu par le biais du Programme de maintien de la compétence (PMC).

Maintenir des processus rigoureux de plaintes et de discipline.

MESSAGE COMMUN DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE LA REGISTRATEURE ET CHEF DE LA DIRECTION

À l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, nous nous sommes engagés à servir et à protéger le public par notre leadership en matière de réglementation. Au cours de l'année écoulée, nous avons accompli des progrès considérables dans le cadre de nos efforts soutenus en embrassant la croissance dans un esprit d'engagement continu et d'évolution constante.

L'Ordre a célébré le départ à la retraite de son estimée registrateur et chef de la direction sortante, Lise Betteridge. Bon nombre de nos réalisations ont été lancées et achevées sous la direction et le leadership de Lise en 2023. En août, nous avons accueilli une nouvelle dirigeante dans ce rôle, Denitha Breau, qui apporte une culture de curiosité, d'innovation et de croissance. Le moment d'accueillir une nouvelle direction a coïncidé avec l'échéance de notre [Plan stratégique 2020-2023](#), et nous sommes fiers de vous faire part des points saillants de notre parcours de croissance au cours de la dernière année.

Nous nous sommes engagés à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion dans l'ensemble de nos pratiques et processus organisationnels. L'Ordre établit activement des partenariats constructifs avec les communautés autochtones afin de concrétiser son engagement à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation dans le contexte réglementaire. Nous continuons de proposer un éventail de ressources pratiques destinées à aider les personnes inscrites à exercer leur profession de manière professionnelle et à leur donner les moyens de prendre des décisions cliniques et éthiques judicieuses qui répondent aux besoins des personnes, des familles et des populations qu'elles servent.

Nous avons déployé une nouvelle base de données en ligne, ce qui a permis de rationaliser le processus et de le rendre plus efficace tant pour les personnes inscrites que pour le public. Parallèlement à l'introduction de la nouvelle base de données, l'Ordre a également lancé avec succès [L'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion](#). Cette mesure de portée générale nous aidera à remédier aux obstacles systémiques et à orienter nos initiatives en matière d'équité afin de soutenir la prise de décisions fondées sur des données probantes. L'objectif de cette initiative est également de nous aider à mieux servir le public ontarien tout en renforçant notre engagement envers la protection du public.

Les révisions du [Code de déontologie et Normes d'exercice](#) ont été publiées à l'issue d'un processus de consultation approfondi visant à garantir que les mises à jour reflètent les changements sociétaux et le contexte actuel de la pratique, accordant un accent particulier à l'intérêt public. Les mises à jour sont davantage axées sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance, tout en simplifiant le langage et en clarifiant certains sujets. La nouvelle version des Normes d'exercice révisées sur le site web comprend des liens vers des ressources pertinentes afin d'aider davantage les personnes inscrites dans leur pratique.



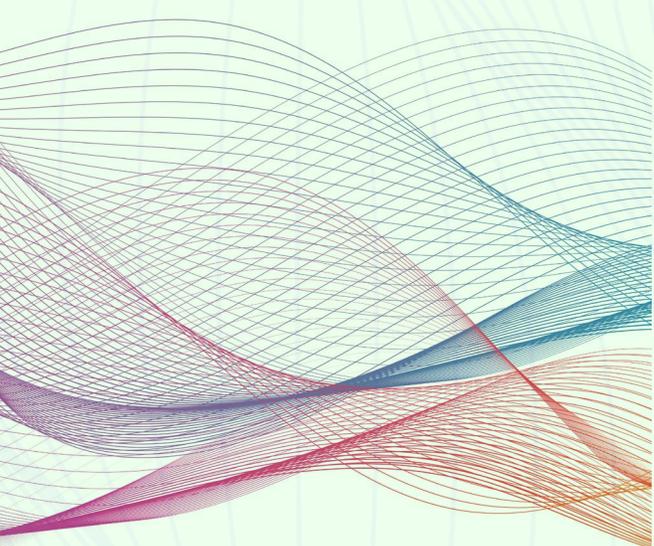
JOHN E. FLEMING
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL



DENITHA BREAU, IA, M.SC.INF., MBA
LA REGISTRATEURE ET CHEF DE LA
DIRECTION

En outre, par le biais d'un engagement constructif avec nos partenaires gouvernementaux, tant au point de vue politique qu'opérationnel, nous avons déployé des efforts intentionnels afin de veiller à ce que le rôle et le mandat de l'Ordre en matière de protection du public soient mieux connus.

Ces initiatives ne sont que quelques-unes des façons dont l'Ordre a concrétisé son engagement à être à l'écoute de toutes les populations que servent ses personnes inscrites en 2023, veillant à ce que les décisions de l'Ordre soient fondées sur les nombreuses perspectives et expériences vécues des Ontariennes et Ontariens.



Nous aimerions prendre un moment pour remercier le Conseil de l'Ordre de son leadership et de son dévouement soutenu. En 2023, nous avons accueilli de nouveaux membres élus au Conseil, notamment Daniel Afram, TSI, Woyengi Gigi Goary, TSI, Sana Imran, TSI et Madimba Tshibuabua, TTSI, ainsi que de nouveaux membres du public, notamment Molly Luu et Vera Mercier. Nous avons dit un au revoir chaleureux aux membres élus Judy Gardner, TTSI, Christopher McIntosh, TSI, Beatrice Traub-Werner, TSI et Durel Williams, TSI, ainsi qu'à Pam Murphy, membre du public.

Pour de plus amples renseignements sur les activités du Conseil de l'Ordre et de ses comités en 2023, veuillez consulter le [site web de l'Ordre](#).

Notre détermination envers un engagement continu et constructif nous permet de prendre des décisions éclairées qui privilégient la protection des clients et de la collectivité, tout en ouvrant la voie à l'excellence en matière de réglementation. Sous la direction de son Conseil, l'Ordre continuera de remplir son mandat de protection du public et visera de nouveaux sommets de croissance en 2023 et dans les années à venir.

EMBRASSANT LA CROISSANCE DANS
UN ESPRIT D'ENGAGEMENT CONTINU
ET D'ÉVOLUTION CONSTANTE.

PORTRAIT DES PERSONNES INSCRITES DE L'ORDRE

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES INSCRITES À L'ORDRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

29 040

3 997

TECHNICIENNES ET
TECHNICIENS EN
TRAVAIL SOCIAL

24 563

TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS
SOCIAUX

480

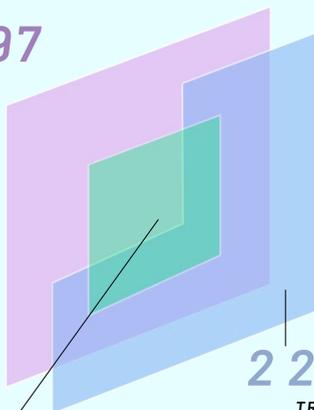
PERSONNES INSCRITES
DANS LES DEUX
CATÉGORIES

NOUVELLES PERSONNES INSCRITES EN 2023

3 097

EN TOUT

EN TOUT



803

TECHNICIENNES ET TECHNICIENS
EN TRAVAIL SOCIAL
(279 NOUVEAUX DIPLÔMÉS)

2 294

TRAVAILLEUSES ET
TRAVAILLEURS SOCIAUX
(1 067 NOUVEAUX DIPLÔMÉS)

DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'INSCRIPTION

27 961

27 961 CATÉGORIE GÉNÉRALE
D'INSCRIPTION

352

2

27 961

732 CATÉGORIE DE
PERSONNE INSCRITE
INACTIVE

352

2

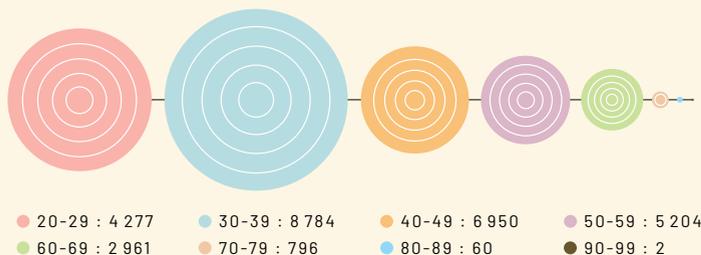
27 961

352

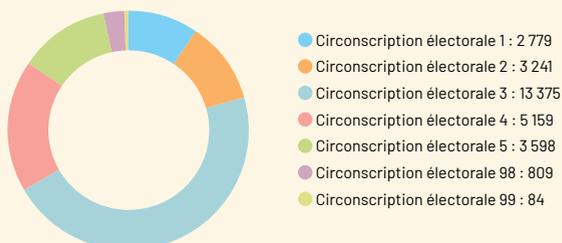
2

352 CATÉGORIE DE PERSONNE
INSCRITE À LA RETRAITE

TRANCHES D'ÂGE DES PERSONNES INSCRITES



NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES QUI TRAVAILLENT DANS CHAQUE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE :



LIAISONS COMMUNAUTAIRES

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario a poursuivi son engagement indéfectible envers la protection du public tout au long de 2023. Nous sommes heureux de faire connaître les progrès réalisés dans le cadre du [Plan stratégique 2020-2023](#) alors qu'il touche à sa fin, et nous sommes particulièrement fiers des façons dont nous avons cherché à ouvrir le dialogue avec toutes nos parties intéressées au cours de l'année.

Nous nous investissons activement dans ces efforts intentionnels et soutenus, reconnaissant que l'engagement est continu et ne se limite pas à un point de contact unique.

NOUS NOUS INVESTISSONS ACTIVEMENT
DANS CES EFFORTS INTENTIONNELS
ET SOUTENUS, RECONNAISSANT QUE
L'ENGAGEMENT EST CONTINU ET NE
SE LIMITE PAS À UN POINT DE
CONTACT UNIQUE.

Étroites relations suivies avec les pouvoirs publics par la rencontre de représentants de nombreux ministères :

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Ministère de la Santé

Ministère du Travail

Ministère des Soins de longue durée

Ministère de la Santé mentale et des Dépendances

Cabinet du premier ministre

Voici quelques-unes des façons dont nous sommes intervenus auprès de nos parties intéressées afin d'assurer la protection du public en 2023 :

RENFORCER LA SENSIBILISATION DES PARTIES INTÉRESSÉES DE L'ORDRE ET NOTRE ENGAGEMENT À LEUR ENDROIT

Les efforts de sensibilisation et d'engagement de l'Ordre sont au cœur de ses actions et de ses initiatives. L'an dernier, nous avons poursuivi notre campagne publique fructueuse sur la sensibilisation des utilisateurs de services, nous adressant à eux par le biais de différents médias numériques. Nos efforts de publicité ont pris forme dans des publications qui s'adressaient à diverses parties intéressées. Ce travail de sensibilisation a permis de mieux faire connaître le rôle de

l'Ordre en vue d'assurer la sécurité des clients. La campagne « Un nom peut en dire long » a permis de sensibiliser davantage le public aux titres protégés de « travailleuse sociale/travailleur social » et de « technicienne/technicien en travail social », invitant les membres de la population ontarienne à vérifier le statut d'inscription d'une praticienne ou d'un praticien en consultant le [tableau en ligne](#).

En 2023, l'Ordre a lancé un nouveau système de base de données en réponse directe aux demandes des personnes qui désirent s'inscrire à l'Ordre et des personnes inscrites souhaitant que les processus en ligne soient plus rationalisés. La nouvelle base de données ouvre la voie à la prise de décisions fondées sur des données et à un gain d'efficacité des futurs travaux de l'Ordre dans le déploiement de ses nombreuses initiatives.

Communication avec **23** journalistes au sujet de questions sur la protection des titres.

Réponse en temps utile à **NEUF** demandes de renseignements de la part des médias afin de veiller à ce que le public dispose d'informations exactes sur l'Ordre.

Réponse du Service des plaintes et de la discipline à **1050** demandes téléphoniques du public et traitement de **301** demandes sur de nouveaux sujets.

L'Ordre a également poursuivi un dialogue constructif avec les employeurs, avec qui nous partageons la responsabilité d'assurer la sécurité des clients. Nous les avons écoutés et nous avons répondu à leurs besoins en créant des ressources supplémentaires à l'issue de discussions qui avaient eu lieu lors d'une table ronde des employeurs.

FAVORISER LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION PAR UN APPORT INTENTIONNEL

Favoriser la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance fait partie intégrante de toutes les activités de l'Ordre. La recherche de perspectives multiples auprès de nos groupes de mobilisation et l'intégration d'expériences vécues dans nos processus sont essentielles pour tendre vers la réalisation de notre objectif d'inclusion authentique. L'an dernier, nous avons travaillé à établir et à renforcer des relations constructives et réciproques.

Lors de l'élaboration de [L'initiative sur les données en matière d'équité et d'inclusion](#), l'Ordre a sollicité les conseils, la consultation et l'orientation d'un large éventail de parties intéressées, d'utilisateurs de services, de personnes inscrites et d'organisations, notamment la Direction générale de l'action contre le racisme de l'Ontario et la Commission ontarienne des droits de la personne. À la suite de ces consultations et d'entretiens approfondis, nous avons été extrêmement fiers de lancer l'initiative en novembre 2023. Il s'agit d'un processus en constante évolution, et nous poursuivrons le dialogue avec les personnes inscrites et d'autres groupes de mobilisation concernés dans le cadre de notre

engagement en matière d'amélioration continue. Depuis le lancement, l'Ordre a reçu des demandes de renseignements de la part d'autres organismes de réglementation qui envisagent de lancer des projets similaires, un signe que nous continuons de jouer un rôle de chef de file dans le milieu de la réglementation.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DU PUBLIC ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA RÉGLEMENTATION

La manière dont nous servons l'intérêt public par la surveillance réglementaire continue d'évoluer en fonction des besoins de nos groupes de mobilisation. Au cours de l'année écoulée, l'Ordre a poursuivi son travail de transformation de la gouvernance en mettant en œuvre la recommandation de faire participer activement le public et

les utilisateurs de services à l'élaboration des politiques. Des comités statutaires et non statutaires de l'Ordre comptent maintenant des délégués communautaires dont le large éventail d'expériences et de perspectives contribue à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions de l'Ordre.

En 2023, nos efforts ont permis d'améliorer l'efficacité de la réglementation grâce à l'élaboration d'un profil d'attributs et de compétences en matière de gouvernance des membres éventuels du Conseil – appelé Profil de membre du Conseil. Non seulement le profil aidera l'Ordre à combler les lacunes et les domaines présentant des possibilités, mais il renforcera notre capacité à évaluer les compétences et les perspectives des membres du Conseil, en particulier en matière d'équité et d'inclusion, et à déployer tous les efforts possibles pour que le Conseil et les comités soient représentatifs des clients et des populations que servent nos personnes inscrites.



Création de DEUX nouvelles ressources pratiques en vue d'aider les personnes inscrites à mieux servir diverses populations : Une conversation avec Rita Fenton, TSI, sur le [racisme envers les Autochtones](#), et un entretien avec Candies Kotchapaw, MTS, TSI, sur le [racisme envers les Noirs](#).

LA RECHERCHE DE PERSPECTIVES MULTIPLES AUPRÈS DE NOS GROUPES DE MOBILISATION ET L'INTÉGRATION D'EXPÉRIENCES VÉCUES DANS NOS PROCESSUS SONT ESSENTIELLES POUR TENDRE VERS LA RÉALISATION DE NOTRE OBJECTIF D'INCLUSION AUTHENTIQUE.

SOUTENIR LES PERSONNES INSCRITES DANS LEUR PRATIQUE

Il est essentiel que nous restions à l'écoute des personnes inscrites ainsi que des clients et des populations qu'elles servent, et que nous répondions à leurs besoins. Une partie de notre rôle de protection du public consiste à fournir aux personnes inscrites les ressources nécessaires qui leur permettent d'exercer leur profession de manière éthique et professionnelle et ainsi, d'offrir de meilleurs soins aux Ontariennes et Ontariens.

En 2023, nous avons sollicité les commentaires des personnes inscrites et des utilisateurs de services sur les révisions proposées au *Code de déontologie et Normes d'exercice*. Nous avons également retenu les services d'une agence de communication inclusive pour mener des entretiens qualitatifs avec des personnes inscrites qui s'identifient comme noires et/ou autochtones dans le but de repérer les lacunes et de mieux intégrer la justice, la diversité, l'équité et l'inclusion dans les révisions proposées. Nous avons été incroyablement fiers lorsque le Conseil de l'Ordre a approuvé le [Code de déontologie et Normes d'exercice](#) révisés en septembre 2023. En vue d'accompagner les personnes inscrites dans la transition vers les Normes d'exercice révisées, nous avons organisé plusieurs webinaires qui ont permis de répondre aux questions les plus fréquentes et de leur faire part de renseignements supplémentaires sur les révisions. Voilà une autre façon qui nous a permis d'entretenir le dialogue avec les personnes inscrites en 2023.

Nous avons également tenu compte des commentaires des personnes inscrites qui souhaitent disposer d'un plus grand nombre de ressources pratiques sur le soutien aux clients victimes de violence conjugale. Le Forum éducatif 2023 a présenté une discussion d'experts intitulée Offrir compassion et compétence aux clients qui vivent de la violence conjugale, qui est désormais mise à disposition en tant que [ressource vidéo](#) publique.

L'Ordre est déterminé à poursuivre sa démarche d'engagement intentionnel et continu. Nous continuerons à embrasser la croissance tout en nous efforçant de servir et de protéger le public ontarien dans les années à venir.

Réponse à 3 266 demandes de renseignements sur la pratique provenant de personnes inscrites, d'employeurs et du public.

3 266
L'OBLIGATION DE MISE EN GARDE
LA CONFIDENTIALITÉ
LE CONSENTEMENT
LA PRATIQUE PRIVÉE
LA TECHNOLOGIE

IL EST ESSENTIEL QUE NOUS RESTIONS
À L'ÉCOUTE DES PERSONNES INSCRITES
AINSI QUE DES CLIENTS ET DES
POPULATIONS QU'ELLES SERVENT, ET
QUE NOUS RÉPONDIONS À LEURS BESOINS.

CONSEIL DE L'ORDRE 2023-2024

Le Conseil de l'Ordre est le corps dirigeant et conseil d'administration composé de 21 membres qui définit l'orientation stratégique et politique de l'Ordre. Les membres du Conseil réglementent les professions du travail social et des techniques de travail social dans le cadre de notre mandat permanent de protection de l'intérêt public. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les activités du Conseil de l'Ordre en 2023, y compris sur les travaux des comités du Conseil, sur [notre site web](#).

CONSEIL DE L'ORDRE (AU 31 DÉCEMBRE 2023)



Daniel Afram, TSI



Amanda Bettencourt,
TTSI



Chisanga Chekwe,
membre du public



Charlene Crews,
TTSI



John Fleming,
membre du public



Woyengi Gigi Goary,
TSI



Sanjay Govindaraj,
TSI



Sana Imran,
TSI



Mukesh Kowlessar,
TTSI



Molly Luu,
membre du public



Carrie McEachran,
membre du public



Vera Mercier,
membre du public



Mandi Olson,
TTSI



Alexia Polillo,
membre du public



Marinna Read,
TSI



Candice Snake,
TSI



Elayne Tanner,
TSI



Madimba Tshibuabua,
TTSI



Sue-Ellen Merritt,
TTSI



Sandie Sidsworth,
TTSI

MEMBRES DE COMITÉS QUI NE FONT PAS PARTIE DU CONSEIL (AU 31 DÉCEMBRE 2023)

Derek Chechak, TSI
Chun Kit Leung, TTSI
Beatrice Traub-Werner, TSI

Greg Clarke, TTSI
Yusra Osman, TSI

Shelley Hale, TTSI
Rita Silverthorn, TSI

Frances Keogh, TSI
Delia Sinclair Frigault, TSI

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES (AU 31 DÉCEMBRE 2023)

Melanie Jones-Drost

Christopher McGrath

Adrita Shah-Noor

Jennifer Shin

STATISTIQUES DE PROTECTION DU PUBLIC

PLAINTES

Une [plainte](#) est déposée par une personne, généralement la ou le bénéficiaire de services, et la partie plaignante et la personne inscrite sont toutes deux parties à la plainte.

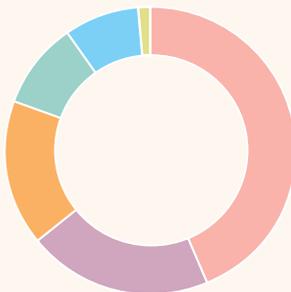
73

Total de nouveaux cas soumis à l'examen du comité des plaintes

73

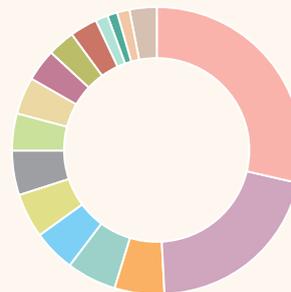
Total de décisions rendues par le comité des plaintes

Répartition des décisions



- Aucune Action Requise : 32
- Conseils Portant sur les Mesures Correctives : 15
- Frivole, Vexatoire et/ou Abus de Procédure : 12
- Renvoi au Comité de Discipline : 7
- Retrait de la Plainte : 6
- Avertissement lors de Comparution en Personne : 1

Répartition des questions soulevées



(remarque - un même cas peut soulever plus d'une question)

- Communication : 47
- Conduite Éthique : 34
- Confidentialité : 9
- Abandon : 9
- Préjugés : 8
- Limites : 8
- Conflit d'Intérêts : 8
- Documentation : 7
- Champ d'Application : 7
- Évaluation Inadéquate : 6
- Inconduite Sexuelle : 5
- Consentement : 5
- Incompétence : 2
- Honoraires et Facturation : 2
- Supervision Inadéquate : 2
- Autres : 5

RAPPORTS

Un [rapport](#) est un document qui contient de l'information concernant une personne inscrite à l'Ordre qu'une autre personne ou une organisation souhaite porter à l'attention de l'Ordre ou est tenue de le faire.

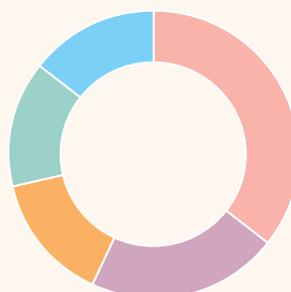
19

Total de nouveaux rapports soumis à l'examen du Bureau

14

Total de décisions prises par le Bureau à l'issue de l'examen des rapports

Répartition des décisions



- Aucune Action Requise : 5
- Renvoi au Comité de Discipline : 3
- Renvois au Comité d'Aptitude Professionnelle : 2
- Engagement : 2
- Conseils Portant sur des Mesures Correctives : 2

Répartition des questions soulevées



(remarque - un même cas peut soulever plus d'une question)

- Conduite Éthique : 6
- Limites : 5
- Incapacité : 4
- Inconduite Sexuelle : 4
- Documentation : 3
- Conflit d'Intérêts : 3
- Confidentialité : 2
- Champ d'Application : 1
- Autres : 2

226

L'Ordre a enquêté sur **226** dossiers relatifs à l'utilisation abusive des titres protégés de « travailleuse sociale/ travailleur social », « travailleuse sociale inscrite/ travailleur social inscrit », « technicienne en travail social/ technicien en travail social » et « technicienne en travail social inscrite/technicien en travail social inscrit ».

25

Le **comité de discipline** a tenu **25** audiences.

Les trois principales questions relatives à la discipline étaient :

- Violation des limites
- Inconduite sexuelle
- Pratiques de tenue de dossiers

4

Le **comité d'aptitude professionnelle** a tenu **QUATRE** audiences.

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

97,4 %

A obtenu un taux de conformité au PMC de **97,4 %**.

2

A élaboré **DEUX** Notes sur la pratique pour le bulletin Perspective afin d'aider les personnes inscrites à exercer leur profession dans le respect de l'éthique et de la déontologie :
[Notes sur la pratique : Pourquoi il ne faut pas se presser à se lancer dans la pratique privée](#) et
[Notes sur la pratique : Confiance brisée - Abus sexuel de clients.](#)

A donné **36** présentations :

DIX-HUIT

présentations destinées aux programmes de travail social

QUATRE QUATORZE

présentations en milieu de travail

présentations destinées aux programmes des techniques de travail social





ÉTATS FINANCIERS

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET
DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL
DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2023

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2023

INDEX

Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers résumés

États financiers résumés

État résumé de la situation financière

État résumé de l'évolution de l'actif net

État résumé des résultats d'exploitation

Notes afférentes aux états financiers résumés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux personnes inscrites à l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Opinion

Les états financiers résumés, qui regroupent l'état résumé de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état résumé des résultats d'exploitation et l'état résumé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes correspondantes, sont tirés des états financiers audités de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (« l'Ordre ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, selon les critères décrits dans la note 2.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport des auditeurs sur ceux-ci ne saurait, par conséquent, se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport des auditeurs à ce sujet. Les états financiers résumés et les états financiers audités ne tiennent pas compte des effets des événements survenus après la date de notre rapport sur les états financiers audités.

États financiers audités et notre rapport à ce sujet

Notre opinion sur les états financiers audités, telle qu'énoncée dans notre rapport du 8 avril 2024, est inchangée.

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers résumés

La direction est responsable de l'élaboration d'états financiers résumés conformément aux critères décrits dans la note 2.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion, à savoir si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
1^{er} mai 2024

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE
ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Au 31 décembre

2023

2022

Valeurs en dollars

ACTIF

À court terme

Encaisse	4 725 815	4 838 423
Placements à court terme	7 585 471	6 636 620
Intérêts à recevoir	10 729	67 026
Charges payées d'avance et postes divers de l'actif	258 955	186 069

12 580 970 11 728 138

Placements à long terme	2 504 858	2 526 126
Équipement et améliorations des biens à bail	360 694	359 146
Logiciels	96 999	230 407
Coûts de mise en œuvre de la base de données	940 612	165 277

16 484 133 \$ 15 009 194 \$

PASSIF

À court terme

Comptes créditeurs et charges à payer	2 160 814 \$	1 758 992 \$
Recettes reportées	7 075 001	6 062 996

9 235 815 7 821 988

Engagements et éventualités

ACTIF NET

Actif net investi en équipement, biens à bail, logiciels et mise en œuvre de la base de données	1 398 305	754 930
Actif non affecté	5 850 013	6 432 276

7 248 318 7 187 206

16 484 133 \$ 15 009 194 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état résumé de la situation financière

Au nom de l'Ordre

Membre du Conseil Date

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE
ÉTAT RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice clos le 31 décembre

	Actif net investi en équipement, améliorations de biens à bail, logiciels et mise en œuvre de la base de données	Actif non affecté	2023	2022
Solde, début de l'exercice	754 930 \$	6 432 276 \$	7 187 206 \$	7 542 867 \$
Excédent (insuffisance) des recettes par rapport aux charges	(316 470)	377 582 \$	61 112 \$	(355 661) \$
Virement interfonds – investi en équipement, améliorations de biens à bail, logiciels et amélioration de la base de données:	959 845	(959 845)	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 398 305 \$	5 850 013 \$	7 248 318 \$	7 542 867 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état résumé de la situation financière

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE
ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

Exercice clos le 31 décembre **2023** **2022**

(Valeurs en dollars)

Recettes

Droits d'inscription	9 869 903	9 234 111
Frais de dossiers	367 400	375 200
	10 237 303	9 609 311

Dépenses

Salaires et avantages sociaux	5 669 062	5 149 256
Frais juridiques	1 821 005	1 864 273
Location des locaux	727 468	756 445
Publicité et promotion	563 990	433 398
Experts-conseils	366 568	258 984
Location et entretien	316 730	291 166
Frais bancaires	239 474	189 139
Réunions du Conseil et des comités	183 217	181 177
Services infonuagiques	168 108	84 794
Perfectionnement professionnel	83 716	85 276
Fournitures de bureau	76 863	81 240
Audit et comptabilité	52 641	47 206
Assurance	49 348	38 466
Traduction	33,729	21 808
Téléphone	21 772	27 217
Impression et papeterie	19 939	32 723
Site Web	18 921	41 914
Frais de poste et de messagerie	11 162	11 839
Élection	7 870	9 061
Amortissement de logiciels	135 164	188 760
Amortissement d'équipement et d'améliorations de biens à bail	118 821	116 022
Amortissement des coûts de mise en œuvre de la base de données	62 485	55 092
	10 748 053	9 965 256

Insuffisance des recettes par rapport aux charges avant d'autres revenus	(510 750)	(355 945)
---	------------------	------------------

Autres revenus (charges)

Variation de la juste valeur des placements	121 081	(255 930)
Revenus de placement	450 781	256 214
	571 862	284

Excédent (insuffisance) des recettes par rapport aux charges	61 112	(355 661)
---	---------------	------------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état résumé de la situation financière

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO
NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS
LE 31 DÉCEMBRE 2023**

1. Organisation

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social (« l'Ordre ») a été institué le 1^{er} mars 1999 en application de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social*. L'Ordre est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont de réglementer l'exercice du travail social et des techniques de travail social en Ontario, de régir ses personnes inscrites et de protéger l'intérêt public. L'Ordre est exempt d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'inscription demeure valide tant que l'Ordre continue de satisfaire les exigences de la Loi et de la réglementation concernant les organismes sans but lucratif.

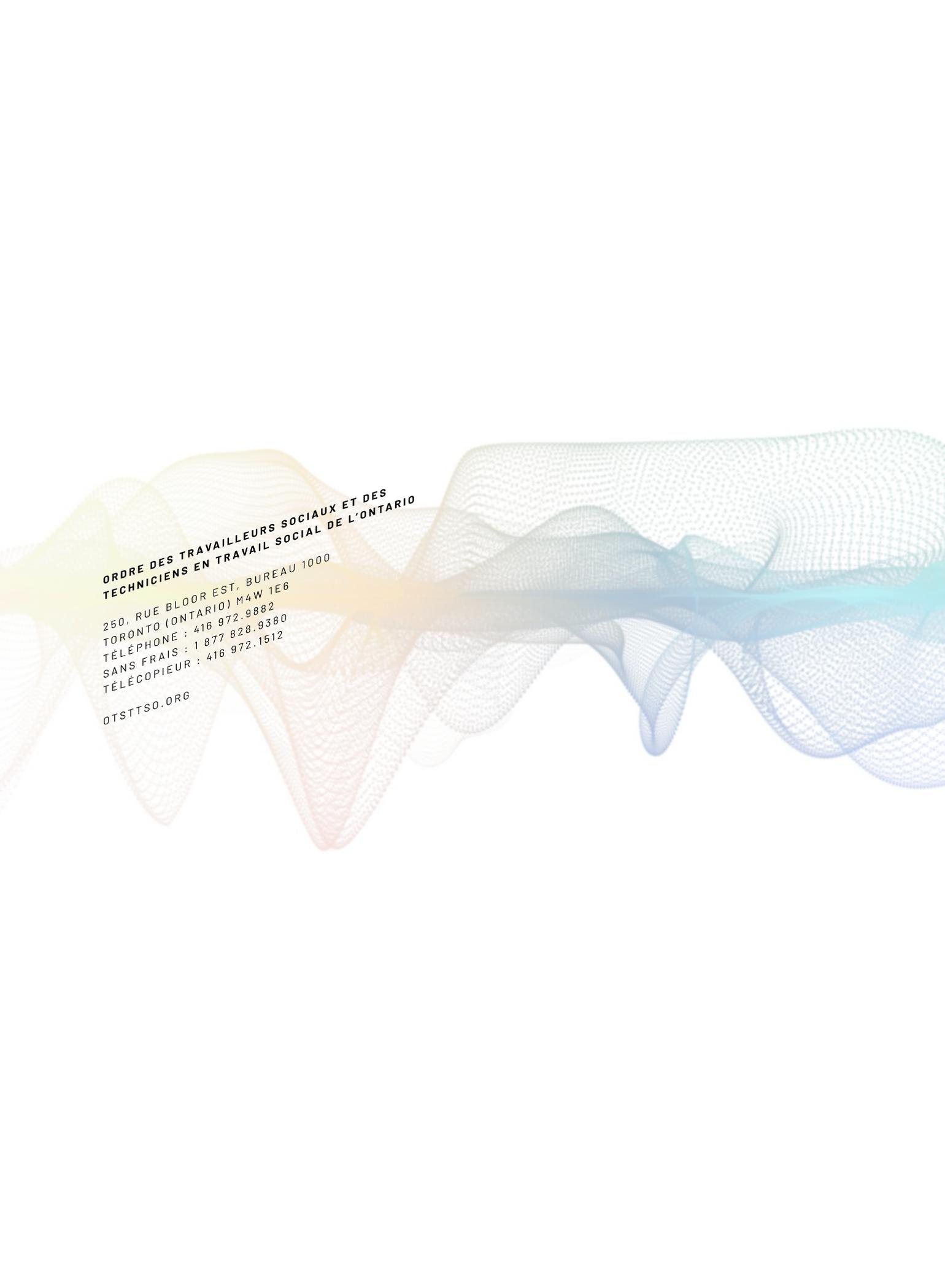
2. États financiers résumés

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers annuels audités complets de l'Ordre pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Une copie des états financiers audités est conservée dans les dossiers de l'Ordre et peut être fournie sur demande.

Les critères appliqués par la direction lors de la préparation de ces états financiers résumés sont les suivants :

- (a) Les montants présentés dans ces états financiers résumés concordent avec ceux contenus dans les états financiers audités, ou peuvent être recalculés à partir de ces montants.
- (b) La direction est d'avis que les états financiers résumés contiennent l'information nécessaire et sont regroupés à un niveau approprié pour ne pas induire en erreur les utilisateurs.
- (c) La direction a déterminé que l'état des flux de trésorerie ne fournit pas de renseignements supplémentaires utiles et, à ce titre, ne l'a pas inclus dans les états financiers résumés.



**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO**

250, RUE BLOOR EST, BUREAU 1000
TORONTO (ONTARIO) M4W 1E6
TÉLÉPHONE : 416 972.9882
SANS FRAIS : 1 877 828.9380
TÉLÉCOPIEUR : 416 972.1512
OTSTTSO.ORG